

Journal Burkinabè 2^e trimestre 2022

de la Statistique

Trimestriel d'Information du Système Statistique National

N° 005

5^e RGPH

Une population à visage jeune et rurale, soumise à une fécondité et une mortalité élevée



 ÉDITORIAL	Utilisation des nouvelles technologies, innovation majeure	Page 2
 ACTUALITÉS	Les résultats définitifs du 5 ^e RGPH désormais disponibles	Page 4
 COMPRENDRE	Le Burkina Faso adopte un nouvel indicateur référentiel industriel	Page 10
 DÉCOUVERTE	Ecole supérieure de statistique Ouagadougou	Page 11
 CHIFFRES/RÉSULTATS	Le téléphone portable, le bien le plus possédé	Page 16
 PORTRAIT/INTERVIEW	« Le cheptel de l'élevage traditionnel constitue 98% du cheptel national »	Page 17



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE COMITÉ DE RÉDACTION

Trimestriel d'Information
du Système Statistique National

ÉDITEUR

Institut National de la Statistique
et de la Démographie
insd@insd.bf

Mouonkoun DABIRE
Yanne ZOUNDI
Brahima SOULAMA
Issa ZONGO
Aboul Aziz OUEDRAOGO

Moussa Lonkila ZAN
Noufou SAVADOGO
Yenimagna Edmond TAMINI
Kassoum SORI
Clément Sibiri OUEDRAOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Boureima OUEDRAOGO
*Directeur général de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE
*Directeur général adjoint de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie*

COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE
*Directeur de l'Informatique et du Management
de l'Information Statistique de l'INSD*

COLLABORATION

Direction Générale des Etudes et des Statistiques et Sectorielles
du Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et
Halieutiques

Programme d'Appui à la Gestion Publique et aux Statistiques

CRÉDITS PHOTOS : DIMIS & Départements ministériels

CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie



01 BP 374 Ouaga 10 - Tél. : (+226) 25 49 85 02
insd@insd.bf - www.insd.bf

Réalisé avec l'appui technique
et financier du PAGPS, financé par
l'Union Européenne



Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes : www.insd.bf - www.cns.bf

5^E RGPH

Utilisation des nouvelles technologies, innovation majeure

Le Burkina Faso vient de publier les résultats définitifs de son cinquième recensement général de la population et de l'habitation (5e RGPH). Une prouesse qui fait de notre pays l'un des Etats réguliers dans la réalisation de cette opération d'envergure dans la sous-région. A la différence des recensements précédents du Burkina Faso, l'utilisation des nouvelles technologies a constitué une innovation majeure pour le 5e RGPH.

C'est un pas de franchi ! L'Institut national de la statistique et de la démographie, après diverses péripéties, vient de mettre à la disposition des décideurs, de la communauté scientifique et des utilisateurs, le rapport de synthèse des résultats définitifs du 5e RGPH. Un résultat obtenu malgré le contexte sanitaire et sécuritaire difficile.

En effet, le RGPH s'est déroulé dans un contexte marqué par la crise sécuritaire que connaît le Burkina Faso. Cependant, la volonté politique du Gouvernement burkinabè, la disponibilité des partenaires techniques et financiers et l'abnégation et la détermination du personnel de l'INSD et des comités du recensement ont permis de franchir, non sans difficultés, les obstacles qui pouvaient entraver le bon déroulement de l'opération. Je voudrais donc féliciter l'ensemble des acteurs qui ont œuvré au succès du 5e RGPH.

Le dénombrement de la population, faut-il le rappeler, a été réalisé de novembre à décembre 2019. Exceptées quelques communes à fort défi sécuritaire, le dénombrement s'est effectué sur l'ensemble du territoire sans heurt.

La réalisation d'un recensement répond aux besoins en informations statistiques et actualisées pour la planification, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement aux niveaux central et décentralisé.

Le Recensement permet à notre pays d'avoir une bonne vision de sa situation démographique et socioéconomique et de sa dynamique afin de mieux assurer l'intégration des variables de population dans le processus de planification du développement. D'où le besoin d'une organisation régulière d'opérations de collecte de données statistiques à travers les enquêtes et les recensements, afin d'assurer la disponibilité des données qui répondent aux réalités de nos populations. L'une des particularités du RGPH et non des moindres est qu'il permet de fournir des informations exhaustives et permet de disposer des indicateurs pour toutes les circonscriptions administratives.



Les données sur l'effectif de la population, sa composition, sa répartition spatiale, la croissance démographique, la fécondité, les migrations, les activités économiques, les conditions de vie des ménages, etc. mesurées à travers le recensement général de la population et de l'habitation sont des informations indispensables pour une bonne planification des objectifs nationaux de développement mais aussi pour le suivi des engagements internationaux. Elles déterminent en effet les besoins sociaux de base à satisfaire en termes de santé, d'éducation, de formation, d'alimentation, d'emploi, de logement, etc.

Les résultats définitifs fournissent des données fiables et détaillées, jusqu'au niveau géographique le plus fin du découpage administratif, mettant ainsi à la disposition des utilisateurs, une masse critique d'informations dans les principaux secteurs de la vie sociale et économique.

L'Institut national de la statistique et de la démographie est ouvert à toute contribution à même d'améliorer l'exploitation des résultats du 5e RGPH. Nous vous invitons à accéder aux rapports de synthèse des résultats sur le site de l'INSD : www.insd.bf et burkinafaso.opendataforafrica.org

Boureima OUEDRAOGO
Directeur Général de l'INSD



Institut National de la Statistique et de la Démographie

Gouverner c'est prévoir. Prévoir c'est connaître. Connaître c'est mesurer



5^E RGPH

Les résultats définitifs désormais disponibles

L'Institut national de la statistique et de la démographie a publié les résultats définitifs du cinquième recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso (5e RGPH). Présidée par le Ministre de l'Economie, des finances et de la prospective, la cérémonie de présentation a eu lieu le vendredi 1er Juillet 2022 à Ouagadougou, dans la salle des conférences du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinaabè de l'Extérieur.



Seglaro Abel SOME, Ministre de l'Economie, des finances et de la prospective

L'intérêt des chiffres a suscité l'engouement des participants qui se voulaient témoins de la publication des résultats définitifs du recensement. Autorités politiques, partenaires techniques et financiers et acteurs de la statistique étaient présents pour prendre connaissance des mesures des phénomènes démographiques et socio-économiques relevées par le RGPH. Des données qui, selon le Ministre Seglaro Abel SOME, permettront de cerner les dynamiques de la population à des niveaux géographiques très fins, afin de les prendre en compte dans les politiques de développement.

Pour sa part, la porte-parole des gouverneurs des régions, Madame Massadalo Yvette NACOULMA/SANOUE, a rassuré du relais des résultats finaux du 5e RGPH auprès des acteurs locaux et leur prise en compte dans la planification des politiques et programmes de développement des régions. En effet, les gouverneurs ont été des acteurs de premier plan dans la conduite du recensement au niveau régional.

Selon le ministre de l'Économie des finances et de la prospective, les résultats montrent des situations de progrès au Burkina Faso entre le dernier recensement de 2006 et celui de 2019. Des progrès sont constatés au

plan sanitaire, éducatif et socio-économique. Néanmoins, des défis restent à relever sur le plan démographique. En effet, la natalité reste assez forte au Burkina Faso avec un indice synthétique de fécondité évaluée à 5,4 enfants par femme au cours de sa vie féconde.

Les partenaires techniques et financiers ont, par la voix de la coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Burkina Faso, Barbara MANZI, salué la présentation des résultats définitifs dont bon nombre d'indicateurs montrent des progrès réalisés par le Burkina Faso. Elle a indiqué l'ampleur des efforts à fournir pour la réalisation effective des ambitions de développement du pays des Hommes intègres. La réalisation 5e RGPH a connu l'appui technique et financier de nombreux partenaires au développement.



Les acteurs du système statistique national

Par cette cérémonie, l'INSD met les résultats définitifs du 5e RGPH à la disposition des utilisateurs qui peuvent y accéder aux adresses suivantes : www.insd.bf et burkinafaso.opendataforafrica.org.

✉ **Mouonkoun DABIRE**
Yanne ZOUNDI



Boureïma OUEDRAOGO, Directeur général de l'INSD



La porte-parole des gouverneurs des régions, Madame Massadalo Yvette NACOULMA-SANOÛ



La coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Burkina Faso, Barbara MANZI,



Madame Laure Leïla ARISTE/BAYALA, Directrice de la Démographie



Enquête nationale sur le cheptel

Le Burkina Faso compte environ 36 millions de volailles

Le ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques a tenu l'atelier national de validation des résultats de la première enquête nationale sur le cheptel (ENC1) le 11 avril 2022, à Ouagadougou.



Dr Delwendé Innocent KIBA, ministre de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques

Placé sous la présidence de Dr Delwendé Innocent KIBA, ministre de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques, l'atelier a connu la participation des ministères du secteur rural, des structures centrales et déconcentrées du ministère, de l'Institut national de la statistique et démographie (INSD), des projets et programmes, des organisations de producteurs et des partenaires techniques et financiers.

Aux différents acteurs, l'équipe technique dirigée par Brahima SOULAMA, Coordonnateur du projet ENC1 a présenté la méthodologie de l'opération ainsi que les résultats qui en résultent. En effet, les projections des effectifs du cheptel par espèce, à l'année 2022, montrent que le Burkina Faso compte 9 939 786 bovins, 11 286 021 ovins, 10 798 341 caprins, 1 416 342 454 087 porcins, 1 564 433 asins, 177 026 équins, 28 952 camelins, 36 275 347 volailles.

Pour conduire cette enquête, deux opérations de collectes de données ont été menées. Il s'agit de l'enquête sur l'élevage traditionnel et le recensement des fermes modernes.

En ce qui concerne l'enquête sur l'élevage traditionnel, la base de sondage est tirée des données du Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH 2006). Elle est constituée de 13 921 zones de dénombrement (ZD) comprenant au moins un ménage éleveur. La base a été stratifiée selon la commune et le milieu de résidence.

Pour la constitution de l'échantillon, l'approche retenue est celle d'une enquête par sondage aréolaire stratifié à deux degrés, avec probabilités inégales au premier degré. Au premier degré, les ZD sont tirées avec probabilité proportionnelle à leur taille en ménages éleveurs. Au second degré, 20 ménages sont tirés aléatoirement dans chaque ZD échantillon. Au total, un échantillon de 8 478 ZD a été constitué, correspondant à un effectif de 169 560 ménages.

Pour le volet élevage moderne, c'est un recensement intégral des fermes modernes qui a été réalisé. Cette opération a consisté dans un premier temps à mettre à jour la liste des fermes modernes puis à collecter les informations sur les effectifs et la production de ces fermes.



Le ministre Delwendé Innocent KIBA a relevé l'importance des statistiques sur le cheptel pour le département et ses partenaires. En effet, la connaissance des effectifs du cheptel et sa composition sont des éléments primordiaux pour une meilleure planification des actions de développement du sous-secteur élevage. La conduite de cette enquête a coûté 1,25 milliard de francs CFA et a été financée par le budget de l'Etat. Le Chef du département de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques a félicité tous les acteurs qui y ont participé et remercié les partenaires qui ont accompagné le projet ENC1.

Brahima SOULAMA

PLATEFORME NATIONALE D'INFORMATION POUR LA NUTRITION

Une deuxième phase pour renforcer la gouvernance et la coordination multisectorielle en nutrition

La plateforme nationale d'information pour la nutrition/ PNIN/ passe à la deuxième phase de sa mise en œuvre. L'atelier de transition s'est tenu le jeudi 12 mai 2022 à Ouagadougou sous l'égide du Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique Dr Lucien Robert KARGOUGOU et en présence du Coordonnateur du projet Boureima OUEDRAOGO, Directeur général de l'INSD. Au cours des deux jours de travaux, les acteurs ont présenté le bilan de la mise en œuvre de la phase I du projet avant de définir les besoins et les priorités pour la mise en œuvre de la phase II.



Nous attendons de cette seconde phase, qu'elle puisse renforcer les acquis de la première phase a laissé entendre le Dr Lucien Robert KARGOUGOU, Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique (au milieu)

Lancée le 21 janvier 2019, pour une durée 56 mois, la PNIN I arrive à son terme. Elle a permis d'obtenir de nombreux acquis dans le domaine de la nutrition. Selon le Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) Boureima Ouedraogo et par ailleurs Coordonnateur de la PNIN, des résultats ont été engrangés au cours de cette première phase. Ce sont notamment la formation de plus de 200 cadres de l'administration et des acteurs de la nutrition dans plusieurs thématiques sur l'état nutritionnel de la population, l'acquisition d'équipements, la mise en place d'une plateforme web pour la diffusion des publications, des micro données et des indicateurs sur la nutrition. Aussi, sept questions de recherche ont été formulées dont six déjà analysées et une application mobile de diffusion des indicateurs est en cours de développement.

L'atelier de transition avait donc pour objectif de garantir une mise en œuvre efficace et efficiente de la phase II de la plateforme. Cette transition devra s'appuyer sur les acquis de la première phase ainsi que les leçons apprises.



Les acteurs de la Nutrition

En effet, la PNIN II va durer 48 mois pour un coût d'environ 2 milliards de francs CFA. La nouvelle phase de la PNIN, financé par l'UNICEF et d'autres partenaires, mettra l'accent sur le renforcement de la gouvernance en matière nutrition. « Nous attendons de cette seconde phase, qu'elle puisse renforcer les acquis de la première phase qui ont été entre autres, centrés sur la production de données en nutrition à travers le renforcement de capacités des acteurs. Mais aussi et surtout qu'elle puisse se projeter vers la gouvernance en matière de nutrition. La nutrition est une question de développement, bien plus qu'une question de santé. Il est extrêmement important d'avoir une coordination multisectorielle et les aspects liés à la gouvernance s'invitent toujours » a indiqué monsieur le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Lucien Robert KARGOUGOU.

Toutefois, l'INSD continuera son accompagnement dans la mise en œuvre de cette deuxième phase de la PNIN a rassuré Monsieur Boureima OUEDRAOGO. « L'INSD va toujours travailler à rendre disponibles les informations et à proposer des pistes d'actions pour contrer la malnutrition au Burkina » a-t-il souligné.

Kassoum SORI



DEMOGRAPHE

Le spécialiste des phénomènes socio démographiques

Son objet d'étude

Le démographe est un spécialiste des études statistiques des phénomènes socio démographiques. Il est chargé d'analyser et d'étudier les populations afin de comprendre leurs évolutions et leurs besoins. Il examine les interrelations entre les phénomènes démographiques que sont la fécondité, la mortalité, la nuptialité et la migration et les questions économiques, sociales et environnementales.



Le démographe cherche à comprendre certains phénomènes démographiques comme le renouvellement de population, la constitution ou le déplacement de population, en étudiant différentes données. Il tente d'expliquer les causes de certains phénomènes comme, par exemple, la baisse de la natalité, le vieillissement des populations, l'augmentation des familles monoparentales, etc. de déterminer les conséquences de ces phénomènes sur le fonctionnement social. Il cherche également à comprendre et anticiper l'évolution des populations en analysant leurs comportements et leurs évolutions en vue de dégager des scénarii sur les tendances à venir.

Ses méthodes

Le démographe effectue ses études ou recherches selon une méthodologie rigoureuse afin que ses travaux servent à mieux orienter prises de décisions. Il applique différentes



méthodes de recherche pour étudier une population donnée sous différents aspects. Sa démarche méthodologique peut se résumer en trois étapes principales : la collecte, le traitement et l'analyse des données.

Le démographe élabore des méthodes de travail pour collecter des données sur les ménages, les hommes, les femmes ou les enfants par exemple. Il a le choix entre réaliser des enquêtes et des recensements de populations (qui se démarquent des enquêtes de par leur caractère exhaustif) ou utiliser des données de sources administratives comme les registres d'état civil, les registres des populations scolaires, de la population active à travers ces différentes sources, il collecte des données aussi bien quantitatives que qualitatives sur la population portant notamment sur sa dimension, sa répartition géographique, sa structure par âge, sexe, instruction, état matrimonial, emploi, revenu, etc.). Pour le traitement et l'analyse des données qu'il collecte, le démographe utilise des méthodes variées. Ces méthodes sont habituellement mathématiques, statistiques ou même informatiques.

Cependant, il fait abondamment usage des connaissances en analyse économique, sociologique, anthropologique, géographique et historique pour formuler ses hypothèses et ses interprétations. Le démographe ne peut se passer des outils mathématiques et statistiques, mais il envisage les phénomènes démographiques dans une perspective large qui est le propre des sciences sociales.

La finalité de son travail

La finalité du travail de démographe est de fournir aux planificateurs et chercheurs de différents domaines (éducation, économie, santé, sociologie, etc.) l'information dont ils ont besoin pour résoudre divers problèmes d'ordre économique, social ou environnemental et pour faire des prévisions et des études prospectives sur l'avenir de la société.

Ses travaux servent à orienter de nombreuses décisions relatives, par exemple, à l'élaboration de politiques et de programmes de sécurité sociale, d'aide à l'emploi ou de



retraite ou, encore, à la planification des services de santé, d'éducation, de transport ou d'aménagement urbain. Travaillant également pour le compte de sociétés privées ou de collectivités territoriales, le démographe peut aussi faire des études dans le but d'anticiper sur l'occupation des sols, l'urbanisation, la gestion des ressources naturelles, des ressources humaines et des stocks. Sa capacité à collecter des données en situation d'urgence et de comprendre les causes profondes des problèmes, font aussi du démographe un médiateur par excellence pour la gestion des risques et conflits.

La formation en démographie

Si vous êtes un passionné de la statistique et de l'informatique et vous voulez comprendre la population humaine, vous pouvez devenir démographe. La formation du démographe est l'une des plus multidisciplinaires. Elle est accessible aux étudiants ayant déjà bouclés un premier cycle en mathématique, statistique, économie, sociologie, ... et qui sont disposés à faire usage de la statistique et de l'informatique pour quantifier les faits et les comprendre en interrogeant le contexte économique, social, politique et historique. La plupart des démographes d'Afrique Francophone sont formés à l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) de Yaoundé au Cameroun. D'autres sont par ailleurs, formés dans des universités européennes, canadiennes etc.

Les opportunités d'emplois

Les opportunités d'emplois du démographe sont très diverses. En effet, il peut travailler à la fois dans les



structures publiques comme privées telles que :

- les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) ;
- les directions des statistiques sectorielles des ministères en charge de la santé, l'éducation, l'action sociale ou la jeunesse ;
- les organismes internationaux : UNFPA, UNICEF, ONUFEMMES ;
- les organisations non gouvernementales comme OXFAM, Vision mondiale, etc. ;
- les cellules chargées de suivi-évaluation dans les projets et programmes
- le secteur privé et notamment les bureaux d'études et de sondages et les assurances ;
- l'enseignement et la recherche dans les universités.

✉ Issa ZONGO
Clément Sibiri OUEDRAOGO





PRODUCTION INDUSTRIELLE

Le Burkina Faso adopte un nouvel indicateur référentiel

Depuis le quatrième trimestre de 2010, l'Indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) ayant pour année de base 2007 a servi de référence aux indicateurs des productions industrielles dont les rapports sont publiés par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). Avec les changements parfois rapides qui s'opèrent dans le tissu industriel, un indice à base mobile était fortement recommandé afin de capter la performance réelle du secteur. Pour être en phase avec cette nouvelle donne, l'Institut a mis en place en 2021, l'IPI rénové en remplacement de l'IHPI. Le nouvel indice a été mis en place avec l'appui technique et financier du Programme statistique régional (PSR/UEMOA-AFRISTAT).

Cet indice mesure l'évolution de la production en volume des biens et services industriels (biens fabriqués ou transformés et services industriels fournis ou sous traités) des unités industrielles résidentes au Burkina Faso. L'IPI rénové est un indice de type Laspeyres¹ calculé en base mobile conformément aux dernières recommandations internationales des Nations Unies.



Ceci permet de prendre en compte les mouvements intervenus dans le tissu industriel et ainsi de rester plus proche de la réalité. Le volume utilisé pour le calcul de l'IPI rénové est obtenu par déflation de la production en valeur des unités industrielles à partir d'un nouvel indice élaboré à cet effet, l'indice de prix de production industrielle (IPPI). L'IPPI permet de cerner l'évolution des prix des produits industriels fabriqués.

La mise en œuvre de ces recommandations consiste à mettre à jour chaque année les échantillons des entreprises et des produits, à actualiser de façon annuelle les pondérations utilisées issues des enquêtes et des agrégats des comptes nationaux, à utiliser l'année précédente comme année de référence de calcul des indices de l'année courante et à enchaîner systématiquement à l'année de base les indices des années de référence.

L'IPI rénové base 100 en 2015 (année de base 2015) est produit à un rythme trimestriel et publié soixante (60) jours après la fin du trimestre sous revu. Les séries des IPI rénovés calculées ne sont pas (encore) désaisonnalisées. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA rev1/NOPEMA rev1).

Abdoul-Aziz OUEDRAOGO

¹L'indice des prix de Laspeyres est une formule utilisée dans les statistiques de prix pour mesurer l'évolution des prix d'un panier de biens et de services consommés au cours d'une période de référence.



ECOLE SUPERIEURE DE STATISTIQUE DE OUAGADOUGOU

Emergence d'une formation de haut niveau

Logée à l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) de l'Université Pr Joseph KI-ZERBO, l'Ecole supérieure de statistique de Ouagadougou (ESSO) a officiellement ouvert ses portes à la rentrée académique 2021-2022. Elle a accueilli ses premiers étudiants dans les cycles de formation de licence professionnelle en analyse statistique et de master professionnel en statistique-économie. De la phase exploratoire en 2019 à la phase opérationnelle en 2021, l'INSD et l'ISSP, Les principaux partenaires du projet, ont bénéficié de l'appui d'experts chevronnés, dont le travail a permis de lancer les bases de ladite école.



(Gauche vers droite) Echange entre le Ministre Alkassoum MAIGA, le Président de l'UJKZ Rabiou CISSE et le Directeur de l'ISSP Abdramane SOURA lors de la réception du bâtiment.

La création de l'ESSO répond au besoin grandissant de l'Administration et des entreprises publiques et privées en personnel statisticien. La concrétisation de ce projet est le fruit d'un long processus d'études et de réflexions ponctué de différentes phases notamment la phase exploratoire préalable à l'étude de faisabilité et la phase opérationnelle.

La phase d'étude exploratoire a eu lieu en 2019 et a consisté à examiner les différentes possibilités et à échanger avec les autorités et les différents acteurs du

système statistique national (SSN) sur la nécessité de la création d'une école de statistique au Burkina Faso conformément au désir né de la volonté des premiers responsables de doter le Burkina Faso d'une école de statistique répondant aux normes des écoles de la sous-région, voire internationales.

Cette mission a eu pour objectif principal d'explorer, à la demande du Gouvernement burkinabè, la possibilité de la création d'une filière de formation des cadres supérieurs statisticiens (Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) et Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE)) aux normes des écoles du réseau des écoles de statistique africaines (RESA) telles que l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan, l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Économie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé, l'École Nationale de Statistique et de l'Analyse Économique (ENSAE).

Au terme de la mission exploratoire, la création d'une filière de formation des cadres statisticiens (Ingénieurs des Travaux Statistiques et Ingénieurs Statisticiens Economistes) a été jugée opportune, voire nécessaire.



Administration des épreuves pour le test de recrutement de la première promotion des étudiants de l'ESSO





Se basant sur l'expérience du fonctionnement des autres écoles de statistique dans la sous-région, les missionnaires ont préconisé de doter la future école de toutes les formes juridiques de son existence et de procéder à une mise en place progressive (infrastructures, personnel enseignant, budget de fonctionnement, etc.) de ses structures. Des textes légaux qui instituent la création de l'école doivent être pris pour éviter les ambiguïtés institutionnelles qui pourraient faire dévier le programme lors de sa mise en œuvre. Cette formalisation juridico-institutionnelle s'inscrit dans la perspective de doter la future école de la plénitude de l'équivalence avec les autres prestigieuses écoles africaines de statistique (Dakar, Abidjan et Yaoundé).



Visite guidée du site de l'école supérieure de statistique de Ouagadougou

L'étude de faisabilité a été réalisée au cours de deux missions d'experts effectuées en 2020

Ces missions ont pointé du doigt les contraintes associées à l'ouverture de l'école. Ces contraintes sont relatives à la qualité de la formation à savoir : l'adoption des programmes des Ecoles de statistique africaines (ESA) ; l'entrée sur concours sélectif ; le caractère professionnel de la formation ; l'assurance du même niveau de rigueur que dans les ESA (condition de passage, évaluation, suivi, etc.) ; la reconnaissance internationale ; l'intégration dans le RESA, l'expérience déjà acquise dans la formation de type Licence et Master.



Photo de famille à l'issue de la réception du bâtiment par Alkassoum MAIGA (ancien Ministre en charge de l'enseignement supérieur)

A la lumière de ces contraintes, les experts de la question ont préconisé le développement de cette formation en l'intégrant à l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) qui est partie intégrante de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ). Cette option se justifie à plus d'un titre eu égard à l'expérience de l'ISSP dans l'enseignement et la recherche, et aussi à la disponibilité du personnel enseignant de l'UJKZ notamment pour les



Photo de famille

cours de base comme les mathématiques et l'économie. Lesdites missions ont en outre proposé un projet d'établissement avec un cahier des charges et une feuille de route permettant d'aboutir à l'ouverture de l'école supérieure de statistique au Burkina Faso. L'arrimage de cette école à l'ISSP a aussi pour avantages de bénéficier des infrastructures de formation ainsi que des diplômes reconnus par le CAMES.

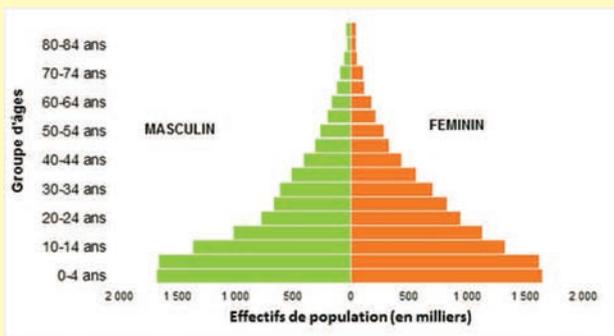
Moussa Lonkila ZAN

RESULTATS DEFINITIFS DU 5E RGPH

Une population à visage jeune et rurale, soumise à une fécondité et une mortalité toujours élevée

Le Burkina Faso a réalisé le dénombrement de la population de son cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5e RGPH) dans la période de novembre à décembre 2019. D'après les résultats de ce recensement, la population résidente du Burkina Faso s'élève à 20 505 155 habitants, avec 45,3% de moins de 15 ans. L'indice synthétique de fécondité (ISF) est de 5,4 enfants par femme et l'espérance de vie à la naissance est de 61,9 ans.

Une population jeune et féminine



Pyramide des âges de la population du Burkina Faso en 2019

La population du Burkina Faso, dénombrée à 20 505 155 d'habitants, est composée de 10 604 308 femmes et 9 900 847 hommes. Les femmes, majoritaires, représentent ainsi 51,7% de la population totale.

Cette population est majoritairement jeune au regard de la base large de la pyramide des âges ci-dessus présentée. En effet, les jeunes de moins de 15 ans et ceux de moins de 35 ans représentent respectivement 45,3% et 77,9% de la population totale du pays, tandis que les enfants de moins de 5 ans en représentent 16,2%. La proportion des personnes de 15 à 64 ans s'élève à 51,3% et celle des personnes âgées de 65 ans ou plus est de 3,4%.

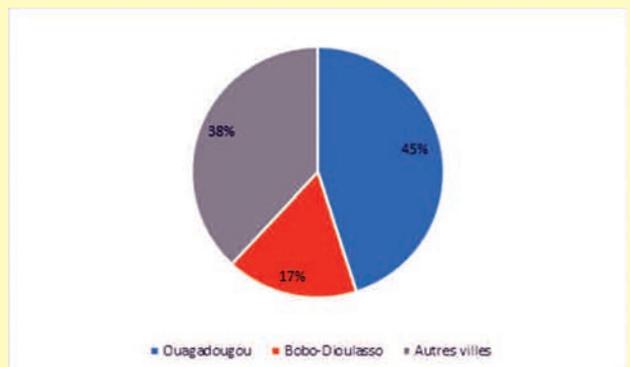
Une population majoritairement rurale et inégalement répartie entre les régions

Avec un taux d'urbanisation de 26,1%, cette population est majoritairement rurale. Les deux plus grandes villes, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, abritent à elles seules 61,9% de l'ensemble de la population urbaine.

Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe

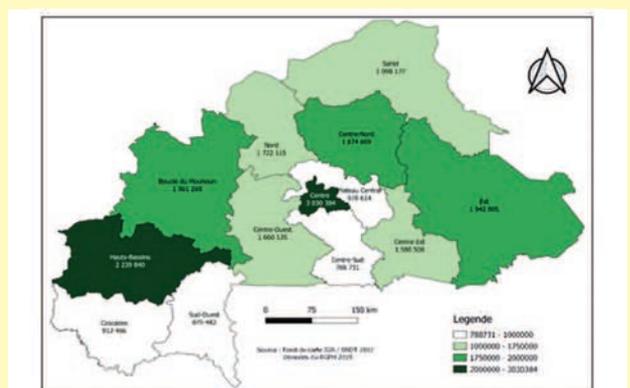
Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Total	Pourcentage
Ouagadougou	1 183 557	1 231 709	2 415 266	11,8
Bobo-Dioulasso	440 380	464 540	904 920	4,4
Autres villes	990 042	1 049 884	2 039 926	9,9
Ensemble urbain	2 613 979	2 746 133	5 360 112	26,1
Rural	7 286 868	7 858 175	15 145 043	73,9
BURKINA FASO	9 900 847	10 604 308	20 505 155	100

Répartition de la population urbaine du Burkina Faso en 2019



La répartition de la population entre les régions administratives du pays met en évidence d'importantes inégalités. Les régions les plus peuplées sont le Centre et les Hauts-Bassins, avec respectivement 14,8% et 10,9% de la population totale du pays. La région du Centre-Sud reste la moins peuplée avec 788 731 habitants, soit 3,8% de la population totale du pays.

Répartition de la population résidente par région

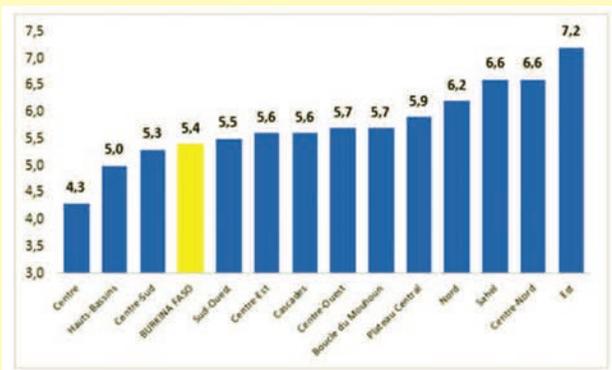


Une fécondité toujours élevée

La fécondité, malgré une baisse légère, demeure élevée au Burkina Faso. L'Indice synthétique de fécondité (ISF) est passé de 6,2 enfants par femme en 2006 à 5,4 enfants par femme en 2019 avec des disparités selon le milieu de résidence. En effet, l'ISF est de 4,1 enfants par femme en milieu urbain contre 5,8 enfants par femme en milieu rural.

L'examen de l'ISF selon la région montre que l'Est et le Sahel présentent les niveaux de fécondité les plus élevés, avec respectivement 7,2 et 6,6 enfants par femme. Les régions du Centre et du Centre-Sud quant à elles présentent les ISF les plus faibles qui sont respectivement de 4,5 et 4,6 enfants par femme.

Indice synthétique de fécondité par région de résidence



Des niveaux de mortalité toujours élevés

Les indicateurs de mortalité aussi demeurent à des niveaux élevés. Le taux brut de mortalité se situe à 9,2 pour mille au niveau national et est plus élevé en milieu rural (9,4 pour mille) qu'en milieu urbain (7,7 pour mille). L'espérance de vie à la naissance quant à elle, est de 61,9 ans au niveau national. La mortalité dans l'enfance est caractérisée par un taux de mortalité infantile de 55,9 pour mille, un taux de mortalité juvénile de 33,3 pour mille et un taux de mortalité infanto-juvénile de 87,3 pour mille. La mortalité maternelle aussi reste élevée, avec un rapport de mortalité maternelle (RMM) d'environ 223 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Milieu de résidence	Taux brut de mortalité (pour mille)	Espérance de vie à la naissance (en année)	Quotient de mortalité infantile (pour mille)	Quotient de mortalité juvénile (pour mille)	Quotient de mortalité infanto-juvénile (pour mille)	RMM pour 100 000 naissances vivantes
Urbain	7,7	65,1	49,9	29,8	78,2	185,7
Rural	9,4	60,9	57,3	34,1	89,3	231,4
Ensemble	9,2	61,9	55,9	33,3	87,3	222,9

Noufou SAVADOGO



Un accroissement de l'espérance de vie de 5,2 ans

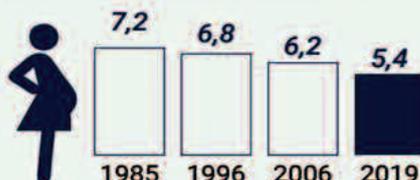
61,9 ans en 2019
(64,0 ans pour les femmes
contre 60,0 ans pour les hommes)
contre 56,7 en 2006



Taux de chômage :

Taux de chômage BIT : 7,1% en 2019
Taux de dépendance économique : 325,2%

Une fécondité (ISF) en baisse depuis 1985



Des femmes cheffes de ménage de plus en plus nombreuses :

En 2019, 16,0% des chefs de ménage sont des femmes
contre 11,0% en 2006



Importante possession de téléphone cellulaire

86,1% des ménages possèdent au moins un téléphone cellulaire

LES AVOIRS POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES AU BURKINA FASO

Le téléphone portable, le bien le plus possédé

Le téléphone portable, la bicyclette, la motocyclette...sont les avoirs les plus possédés par les ménages. La voiture personnelle fait, petit à petit, parti des biens des citoyens les plus aisés. C'est en substance, les résultats issus de l'enquête sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2018 par l'Institut national de la statistique et de la démographie.



Le téléphone portable est le bien le plus possédé par les ménages au Burkina Faso en 2018 selon l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM). De cette étude, il ressort que neuf ménages sur dix possèdent au moins un téléphone portable. En milieu urbain, 99% des ménages possèdent au moins un téléphone portable et seulement 1,9% pour le téléphone fixe.

L'autre outil d'information et de communication dont disposent les ménages, est le poste radio même s'il perd progressivement sa place au profit du poste téléviseur en milieu urbain. Au plan national, 42,4% des ménages possèdent un poste radio et 30,6% un poste téléviseur en

2018. En milieu rural, plus de quatre ménages sur dix ont un appareil radio et moins de deux ménages sur dix dispose d'un poste téléviseur. En ville, plus de six ménages sur dix (69%) possèdent au moins un poste téléviseur contre quatre ménages sur dix (40,2%) pour le poste radio.

Des trois moyens de locomotion privilégiés au Burkina Faso, la bicyclette est la plus possédée par les ménages devant la motocyclette et la voiture personnelle. Sur dix ménages, huit possèdent une bicyclette, six possèdent une motocyclette et moins d'un ménage pour la voiture personnelle en 2018.

Par ailleurs, la bicyclette est progressivement remplacée par la motocyclette au Burkina Faso. En effet, pendant que le niveau de possession de la bicyclette a régressé de 1,3 points de pourcentage entre 2014 et 2018 (76,7% en 2018 contre 78% en 2014), il s'est plutôt amélioré de 11,4 points de pourcentage pour ce qui concerne la motocyclette (57,4% en 2018 contre 46% en 2014). La voiture personnelle quant à elle, est encore très peu possédée par les ménages selon les résultats de l'EHCVM de 2018 et de l'enquête multisectorielle continue (EMC) de 2014. Le niveau de possession de la voiture personnelle évolue lentement. Il passe de 3,2% en 2014 à 4% en 2018 dans l'ensemble des ménages.

Pour ce qui est des biens immobiliers, notamment les maisons, les immeubles et les terrains non bâtis, le ménage du milieu rural semble plus avantageux en matière de possession de maisons que le ménage citadin. Le niveau de possession des maisons en milieu rural vaut plus de deux fois celui d'en ville. Ce constat est sans doute lié à la différence des coûts d'accès au logement dans les deux milieux de résidence. Il est évidemment plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Concernant le niveau de vie, la possession est en faveur des plus pauvres. En effet, 42,4% des ménages les plus pauvres possèdent un logement ;

alors que c'est seulement 23,6% des plus riches qui en possèdent en 2018. C'est une évidence puisque les plus pauvres habitent le milieu rural où l'accessibilité au logement est relativement mieux. Par contre, la possession des terrains non bâtis augmente avec le niveau de vie et est plus important en ville qu'en milieu rural.

L'EHCVM 2018 révèle que le matelas simple et le lit sont les biens mobiliers et équipements que les ménages possèdent le plus. 56,2% des ménages burkinabè possèdent le matelas et 40,5% possèdent le lit.

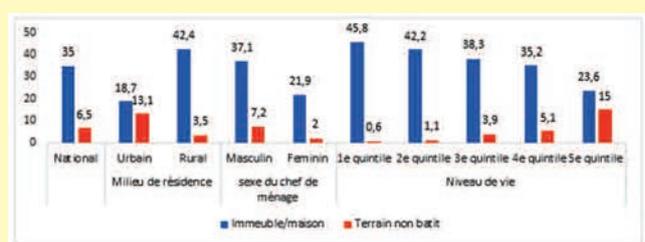
Ensuite viennent les bonbonnes de gaz (20,8%), les ventilateurs sur pieds (19,6%), les fauteuils et tables basses (18,4%), les armoires (14,2%) et les cuisinières à gaz (10%). Les autres mobiliers et équipements sont possédés par moins de 10% des ménages. Globalement, la possession de ces biens est liée au niveau de vie du ménage. Plus le niveau de vie du ménage est élevé, mieux il possède de biens.

✍️ Yenimagna Edmond TAMINI

Proportion (%) des ménages selon les biens de locomotion possédés en 2018



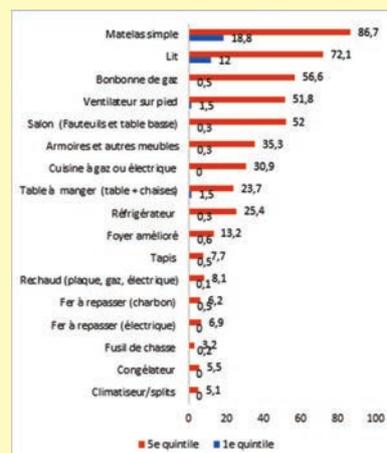
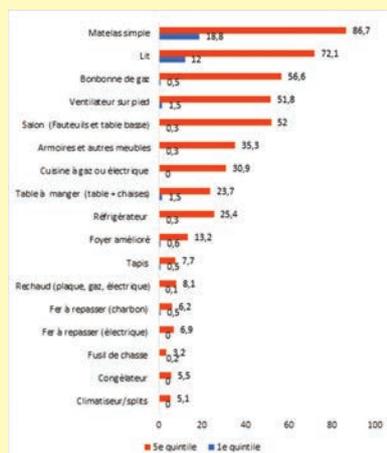
Proportion (%) des ménages selon les biens immobiliers possédés en 2018



Proportion (%) des ménages selon les outils d'informations et de communication possédés en 2018

	National	Milieu de résidence		Sexe du chef de ménage		Quintile de niveau de vie				
		Urban	Rural	Masculin	Féminin	1	2	3	4	5
Appareil photo	0,5	1,1	0,2	0,4	0,6	0,1	0	0,5	0,1	1,1
Camescope	0,1	0,2	0	0,1	0	0	0	0	0	0,2
Chaîne HIFI	1,7	5	0,2	1,7	1,7	0	0,2	0,6	0,5	5,1
Téléphone fixe	0,6	1,9	0	0,7	0	0	0	0	0	2
Téléphone portable	93,3	99	90,6	94,6	84,9	85,4	90,1	92,2	95,9	97,6
Tablette	2,2	7	0	2,3	1,9	0	0	0	0,2	7,4
Ordinateur	5,8	18,2	0,2	6,1	3,9	0	0	0,1	0,9	19,2
Imprimante	0,1	0,4	0	0,1	0	0	0	0	0	0,4
Piano et autres	0,1	0,2	0	0,1	0	0	0	0	0	0,3
Appareil radio	42,4	40,2	43,4	45,6	22,6	30,6	43,1	40,9	47,2	45,1
Appareil TV	30,6	69	13,1	31,3	25,9	5,1	8,3	14,5	27,4	68
Magnéscope	4	9,2	1,6	4,1	3,4	0,6	0,7	0,9	3,1	10,1
Antenne parabolique / décodeur	15,8	41,2	4,2	16	14,3	0,4	1,8	3,4	9,7	43,5

Proportion (%) des ménages selon les biens mobiliers et équipements possédés en 2018





PREMIERE ENQUETE NATIONALE SUR LE CHEPTEL (ENC1)

« Le cheptel de l'élevage traditionnel constitue 98% du cheptel national »

Le Burkina Faso vient de boucler sa première enquête nationale sur le cheptel (ENC1). Cette opération est l'héritière et l'approfondissement des enquêtes nationales sur le cheptel notamment l'ENEC I de 1989, l'ENEC II de 2003, le suivi des troupeaux en milieu rural (1986 à 1989) et les études thématiques réalisées dans le cadre des différents projets du département. Dans cette interview, Brahim SOULAMA, Coordonnateur du projet ENC1 nous situe sur les objectifs et les résultats de cette enquête et les conditions dans lesquelles elle s'est déroulée.

Présentez-nous l'enquête nationale sur le cheptel : Objectifs et résultats attendus ?

L'objectif global de l'ENC1 était d'évaluer et de caractériser le cheptel national pour une meilleure appréciation des dynamiques démographiques et des paramètres zootechniques. Et plus spécifiquement, il s'agissait de :

- actualiser les effectifs du cheptel et leur répartition géographique pour permettre une meilleure connaissance de l'existant et une appréciation de l'évolution des tendances ;
- actualiser les paramètres zootechniques des ressources animales (paramètres de production, de reproduction et d'exploitation) ;
- évaluer les types d'élevage dominant (sédentaire et transhumant) ;
- mettre à jour la base de données du système d'information sur les ressources animales (SIRA) au profit des différents utilisateurs des statistiques animales ;
- évaluer la contribution de l'élevage à l'économie nationale ;
- contribuer au renforcement des capacités opérationnelles du Ministère en charge de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques.

A l'issue de l'enquête, nous souhaitons rendre disponible un rapport qui met en évidence les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles des éleveurs, mais aussi qui détermine les effectifs du cheptel par unités géographiques retenues (communes, provinces ou régions) et enfin qui nous renseigne sur les paramètres zootechniques des espèces ciblées.

Quels sont les principaux indicateurs calculés pour la présente enquête ?

Les résultats présentés sur le cheptel traditionnel ont porté sur le poids de la population d'éleveurs au Burkina Faso ; les



Brahima SOULAMA, Coordonnateur du projet ENC1

caractéristiques sociodémographiques des éleveurs traditionnels ; les caractéristiques des ménages éleveurs ; les effectifs du cheptel de l'élevage traditionnel et la description de l'élevage traditionnel.

Les résultats des fermes modernes ont, quant à eux, porté sur les caractéristiques et les effectifs du cheptel.

Quels sont les enjeux d'une telle opération pour le Burkina Faso ?

Malgré sa double importance stratégique aux points de vue économique et alimentaire, le sous-secteur de l'élevage de notre pays était confronté à la faible disponibilité de données récentes de qualité relatives à notre cheptel. En effet, la dernière enquête sur le cheptel date de 2003.



Pour pallier cette insuffisance, la DGESS du ministère en charge de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, en collaboration avec l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), a mis en œuvre la première enquête nationale sur le cheptel (ENC1) afin d'évaluer et de caractériser le cheptel national pour une meilleure appréciation des dynamiques démographiques animales et des paramètres zootechniques. Vous constatez avec nous que l'enjeu principal est de disposer pour le pays des statistiques récentes et fiables sur l'élevage.

Comment s'est déroulée l'opération dans ce contexte à fort défi sécuritaire ?

Nous avons eu la chance de dérouler les différentes opérations de l'ENC1 à un moment où la situation sécuritaire était moins prononcée. Ainsi, nous sommes passés successivement par différentes étapes notamment l'élaboration de la méthodologie et l'acquisition de la logistique roulante et informatique ; la formation et le déploiement du personnel. Nous avons ensuite procédé au lancement officiel de l'enquête suivi d'une campagne d'information et de sensibilisation, puis à la collecte des données auprès des ménages sans incident majeur.

Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez été confrontés sur le terrain ?

Quelques difficultés et contraintes ont émaillé la mise en œuvre de l'ENC1. Nous avons été confrontés à la difficulté de mobilisation du budget de l'enquête. Ce qui n'a pas permis de réaliser l'ENC1 dans les délais impartis. Ce retard a occasionné un faible niveau de mise en œuvre du plan de communication sur l'ENC1. A cela, il faut ajouter le contexte sécuritaire dans certaines localités qui n'a pas permis d'enquêter dans 81 Zones de dénombrement dans les communes de Toeni (province du Sourou), de Safané (province du Mouhoun), de Foutouri (province de la Komandjoari), de Madjoari (province de la Kompienga), de Oursi (province de l'Oudalan) de Banh (province du Lorum), de Sanaba (province des Banwa) et de Rouko (province du Bam). Nous avons malheureusement eu des cas d'enlèvement suivi de sévices corporels et de retrait de trois (03) motocyclettes et des outils d'enquête de deux de nos équipes d'enquêteurs dans les communes de Toéni (province du Sourou) et de Banh (province du Lorum). Nous avons aussi observé une suspension de trois (03) mois de l'opération de saisie des données due aux mesures de restrictions prises dans le cadre de la gestion de la pandémie à COVID 19. Nous notons tout de même que dans l'ensemble, ces difficultés n'ont pas eu un impact négatif majeur sur le déroulement de l'opération.

Qu'est-ce qu'on doit retenir de l'état du cheptel au Burkina Faso à ce jour ?

Il ressort de l'ENC1 que le Burkina Faso dispose d'un cheptel constitué de plusieurs espèces numériquement important. Plus précisément, nous retenons que :

En 2018 l'effectif toutes espèces confondues du cheptel du pays est estimé à 68 741 161 de têtes réparti comme suit :

- Volaille 34 589 954 (50,3%) ;
- Ruminants (gros et petits) 30 516 558 (44,4%) ;
- Autres 3 634 649(5,3%).
- Le cheptel de l'élevage traditionnel constitue 98% du cheptel national ;
- Les régions de l'Est, du Sahel, des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun concentrent 5,1 millions de bovins, soit 55,7% du cheptel total de l'espèce bovine ;
- Pour les ovins, 60% de l'effectif est essentiellement reparti entre les régions du Centre-Est, du Centre-Nord, de l'Est, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun ;
- Pour les caprins, 57% de l'effectif est réparti entre le Sahel, l'Est, le Centre- Est, le Centre-Nord et le Centre-Ouest avec au moins 1 million de têtes par région ;
- L'élevage des porcins est plus important dans les régions du Sud-Ouest et du Centre-Ouest avec respectivement 17,5% et 18% de l'effectif total des porcins ;
- Plus de 2 millions de sujets de volaille dans la majorité des régions au Burkina Faso.

Quelles recommandations pouvez-vous faire à l'endroit des décideurs ?

Nous suggérons à la hiérarchie de nous accompagner à inscrire la réalisation de l'ENC parmi les grandes enquêtes du pays et le respect de la périodicité de réalisation à savoir chaque dix (10) ans. Pour plus d'efficacité, nous demandons à l'autorité de rendre disponible à temps les ressources financières pour la réalisation de toutes les étapes de l'ENC1.

Quelles sont les prochaines étapes à l'issue de la validation des résultats de l'enquête ?

Actuellement, nous travaillons à assurer la diffusion optimale des résultats de l'ENC1 et à produire des rapports thématiques d'intérêt pour les utilisateurs des statistiques de l'élevage. Nous voulons aussi conduire une enquête de détermination des paramètres zootechniques des principales espèces et une étude sur la détermination de la typologie d'individu éleveur et de ménage éleveur au Burkina Faso.

Retranscription : Mouonkoun DABIRE

Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)



Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des
Ménages de 2018 (EHCVM-2018)

.....
Diagnostic de la pauvreté

Profil, Dynamique, Inégalités, Prospérité partagée

Janvier 2022

Burkina Faso
Unité - Progrès - Justice

Ministère de l'Economie, des Finances et
de la Prospective

Secrétariat général

Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)



**Les comptes nationaux
de 2021**
(Premières estimations
à partir des CNT)

Base 2015, SCN 2008

Mars 2022

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice



**AUDIENCE DES MEDIAS NATIONAUX
AU BURKINA FASO**

RAPPORT FINAL

Document : 2021-11-001

Novembre
2021



Journal Burkinabè  4^e trimestre 2021
de la Statistique
Trimestriel d'Information du Système Statistique National N° 003

LOI STATISTIQUE
La nécessité de s'accommoder aux exigences temporelles



EDITORIAL La nécessité de s'accommoder aux exigences temporelles	Page 3
ACTUALITES Bilan au service de l'INDSD : un bon démarrage et pas le Banque mondiale	Page 6
COMPRENDRE Le fichier des localités du Burkina Faso est disponible	Page 11
DECOUVERTE L'INDSD à l'ère d'un cadre d'évaluation qualité	Page 12
CHIFFRES/RÉSULTATS Un record de 10,3 milliards de FCFA enregistré en 2e trimestre	Page 13
PORTRAIT/INTERVIEW « Les enjeux d'un loi de service relatif à la couverture de tout le territoire national et l'actualisation des unités statistiques censitaires »	Page 17

5^e RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION



5^e RGPH